

Une application pour signaler les microalgues

Marée rouge, brune, verte, ...telles peuvent être certaines manifestations d'une prolifération de microalgues en mer. Des phénomènes sur lesquels les scientifiques travaillent, en ayant la volonté d'y associer les citoyens. C'est dans cette optique qu'a été lancé il y a maintenant trois ans le programme « phenomer ». Un programme de « science participative » qui permet aux citoyens témoins de phénomènes liés aux microalgues d'envoyer leur observations. « *Les microalgues, invisibles à l'oeil nu, produisent environ la moitié de l'oxygène terrestre et rendent ainsi la vie possible sur Terre. Elles sont aussi un exceptionnel régulateur du climat* » souligne Virginie Antoine, coordinatrice du projet Phenomer. « *Parfois elles peuvent proliférer de façon spectaculaire : on parle de blooms ou d'efflorescences. Cela peut donner une coloration à l'eau de mer ou encore se traduire par l'apparition de mousses abondantes ou de mortalités massives d'animaux marins.* » A l'aide des observations des citoyens, ces phénomènes, localisés et de courtes durées, peuvent être donc mieux suivis et mieux connus.

Signalisation et prélèvements d'eau de mer

Les citoyens témoins peuvent donc participer à Phénomèr, en envoyant leurs observations via un formulaire disponible sur Internet. Ils peuvent aussi laisser un message sur un répondeur, via un numéro dédié. Enfin, une application pour smartphone vient d'être lancée cet été. Elle permet de signaler un phénomène dont on est témoin, ainsi qu'une photo.

A partir des signalements, l'équipe de Phénomér pourra réaliser des prélèvements sur le site. Les citoyens peuvent également réaliser ces échantillonnages, en se référant au protocole détaillé sur le site web de l'opération.

Hormis les citoyens, Phénomér sollicite également les associations et autres structures locales oeuvrant pour la protection de l'environnement et/ou le milieu marin, afin de constituer un réseau de « structures-relais », qui communiquent sur l'opération, réalisent des prélèvements ou les réceptionnent. Une trentaine de structures et d'acteurs ont déjà répondu positivement (aquariums, centres nautiques, association d'éducation à l'environnement, pêcheurs professionnels...). Le programme se poursuit ainsi jusqu'en 2016.

Plus d'infos

<http://www.phenomer.org/>